



PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2024-2028

MISE EN CONTEXTE

Le Centre d'art de Richmond (CAR) est un organisme culturel à but non lucratif fondé en 1982. Deux principales activités y sont offertes, soit la tenue de spectacles et l'éducation musicale. Sa salle de spectacles est la seule de la MRC du Val-Saint-François à être reconnue par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et par Patrimoine canadien. La mission du CAR est de rendre les arts et la culture accessibles, en offrant une programmation variée qui s'adresse à un public de tous âges et qui tend à inclure au maximum la communauté.

La Politique de développement durable du Centre d'art de Richmond, mise en œuvre en 2024, établit les grands objectifs et les futures orientations de l'organisation. Dans cette optique, le Centre d'art a développé un Plan d'action de développement durable pour les années 2024-2028, comprenant huit actions spécifiques au secteur de la culture et de l'événementiel. Ainsi, le Plan d'action engage le CAR dans une démarche d'intervention sur le long terme lui permettant un développement durable pour le futur. Cet engagement est crucial pour répondre aux exigences actuelles et futures en matière de durabilité.

LÉGENDE

Bénéfices


 Économique  Environnemental

 Social  Effet de rayonnement

Investissement de temps











   Beaucoup

  Moyen

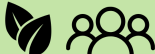


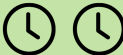












 Peu

Thématiques et Objectifs de la Politique de développement durable

Environnementales	Sociales	Économiques	Transversales
-------------------	----------	-------------	---------------

 4.1.1 Approvisionnement et achats	 4.1.2 Matières résiduelles	 4.2.1 Bien-être et santé	 4.2.2 Inclusivité et communauté	 4.3.1 Pérennité financière	 4.3.2 Économie locale et sociale	 4.4.1 Suivi de la démarche
 4.1.3 Gaz à effet de serre	 4.1.4 Communication et sensibilisation	 4.2.3 Communication et sensibilisation				

SYNTHÈSE

ACTION	BÉNÉFICES	TEMPS
Inventorier et diminuer les polluants utilisés		
Inventorier et diminuer la quantité de matières résiduelles générées		
Inventorier et diminuer la quantité de gaz à effet de		
Former et sensibiliser aux comportements écoresponsables		
Développer une Politique de prévention en santé et sécurité au travail		
Adopter les principes de la Charte pour une culture accessible, inclusive et équitable		
Suivre et développer des formations en développement durable		
Créer un plan de recherche de financement complémentaire		

ACTION 1



Inventorier et diminuer les polluants utilisés

Certaines substances, comme les produits ménagers, peuvent contenir des composés chimiques pouvant être néfastes pour l'humain ou pour l'environnement. Ces substances sont susceptibles de se propager dans l'air ambiant ou de se retrouver dans les eaux usées du Centre d'art de Richmond. Afin d'assurer un approvisionnement écoresponsable, le Centre d'art effectuera l'inventaire des polluants utilisés dans le cadre de ses activités. Ceci lui permettra de définir des critères d'approvisionnement et d'identifier des solutions de remplacement.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Inventaire des polluants réalisé	50% des produits utilisés sont écoresponsables	75% des produits utilisés sont écoresponsables	100% des produits utilisés sont écoresponsables

ACTION 2



Inventorier et diminuer la quantité de matières résiduelles générées

Une bonne gestion des matières résiduelles permet d'assurer la récupération efficace des déchets et de réduire l'impact des objets post-consommation sur l'environnement. Pour mesurer l'impact de ses activités, le Centre d'art de Richmond dressera l'inventaire des matières résiduelles qu'il génère, par l'entremise d'audits et des outils Creative Green. Par la suite, le Centre d'art visera la diminution des déchets produits par ses activités à l'aide d'actions concrètes, comme le tri à la source, ou encore le remplacement des déchets à usage unique par des objets réutilisables.

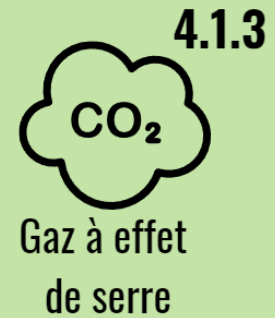
Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Audits et inventaire Creative Green réalisés	Diminution de 50% des déchets des loges et du bar	Diminution de 75% des déchets des loges et du bar	Diminution de 90% des déchets des loges et du bar

ACTION 3



Inventorier et diminuer la quantité de gaz à effet de serre (GES) émis

Le Centre d'art de Richmond est critique par rapport à l'empreinte carbone qu'ont ses activités. En plus de répondre à une des actions du Plan d'action du CALQ, c'est pour cette raison que le Centre d'art dressera l'inventaire de ses émissions de GES, dans un premier temps pour la salle de spectacles, et dans un deuxième temps pour l'ensemble de ses activités. Pour ce faire, le Centre d'art de Richmond aura accès aux outils Creative Green, qui lui permettront de suivre son empreinte carbone année après année, en plus de l'aider à se doter d'objectifs de diminution de ses émissions de GES.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Inventaire GES pour la salle de spectacles terminé	Inventaire GES pour le bureau terminé	Plan de réduction annuel avec cibles élaboré	Cibles du plan de réduction atteintes

ACTION 4



Former et sensibiliser aux comportements écoresponsables

La sensibilisation est la base de tout changement. En développant des formations de sensibilisation aux comportements écoresponsables, le Centre d'art de Richmond s'assurera que son personnel et ses bénévoles puissent, dans un premier temps, connaître l'impact des activités de l'organisation sur l'environnement et, dans un deuxième temps, être sensibilisés aux comportements écoresponsables à prôner dans le cadre de leurs fonctions. Le Centre d'art utilisera également ses activités de diffusion pour sensibiliser sa clientèle aux enjeux environnementaux qui le préoccupent.

Bénéfices et investissement

Indicateurs et cibles



2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Diffusion de la démarche au personnel et aux bénévoles	Programme de formation interne créé	50% du personnel et des bénévoles formés	100% du personnel et des bénévoles formés

ACTION 5

4.2.1



Bien-être
et santé

Développer une Politique de prévention en santé et sécurité au travail

Pour assurer la sécurité et le développement du personnel et des bénévoles, le Centre d'art de Richmond se dotera d'une Politique préventive pour les accidents, alignée avec la planification de la CNESST. Elle s'appuiera également sur le système de gestion des plaintes actuel du CAR, qui consiste en un formulaire détaillé pour les accidents et le harcèlement. Des échanges annuels entre la direction, le personnel et les bénévoles seront organisés pour discuter des conditions de travail et de la prévention des blessures. Cette Politique vise à encadrer les efforts de prévention du CAR.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Politique SST réalisée	Évaluation des lieux et scénarios à risque réalisée	Plan d'action SST réalisé	Personnel et bénévoles formés

ACTION 6

4.2.2



Inclusivité
et communauté

Adopter les principes de la Charte pour une culture accessible, inclusive et équitable (CCAIE)

Le Centre d'art de Richmond promeut l'accessibilité culturelle pour tous et toutes. Bien qu'il ne dispose pas de document explicite pour améliorer l'inclusion sociale, il adopte des principes qui se retrouvent également dans la Charte pour une culture accessible, inclusive et équitable, où des exemples d'actions d'amélioration y sont abordés. En intégrant ces principes, le Centre d'art créera sa propre Charte, renforçant ainsi son engagement à long terme envers sa clientèle et ses partenaires. La communication de la démarche sera effectuée sur les réseaux sociaux et le site officiel du CAR.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Diffusion de la démarche au personnel et aux bénévoles	Revue de la CCAIE réalisée	Charte du Centre d'art de Richmond réalisée	Charte du Centre d'art de Richmond appliquée

ACTION 7



Suivre et développer des formations en développement durable

Le Centre d'art de Richmond investira dans des formations sur le développement durable dans l'événementiel, pour éduquer et responsabiliser le personnel, les fournisseurs, les artistes et la clientèle. La direction générale suivra une formation externe. Par la suite, des formations internes seront réalisées à partir des connaissances obtenues lors de la formation et adaptées aux besoins spécifiques de l'organisation. Les actions entreprises et les connaissances acquises pourront être partagées sur le site officiel et les réseaux sociaux du Centre d'art de Richmond.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Formation externe suivie	Programme de formation interne créé	Personnel et bénévoles formés à l'interne	Sensibilisation auprès des parties prenantes débutée

ACTION 8

4.3.1



Créer un plan de recherche de financement complémentaire

Une diversification des sources de financement favorise la pérennité financière de tout organisme. Dans le cas du Centre d'art de Richmond, une grande partie des revenus provient de 4 grandes subventions, soit celles du MCCQ, de Patrimoine canadien, de la Ville de Richmond et du CALQ. Afin de diversifier les sources de financement possibles, le Centre d'art procédera à une étude de faisabilité pour mesurer les possibilités de partenariats. Le CAR travaillera ensuite à augmenter la proportion de son financement provenant d'autres sources que de subventions.

Bénéfices et investissement



Indicateurs et cibles

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Étude de faisabilité complétée	Augmentation de financement autre de 5%	Augmentation de financement autre de 10%	Augmentation de financement autre de 15%